



PROCES VERBAL  
N° 14/CNCMP/2013

L'an deux mille treize et le Lundi 25 Mars à 11 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

**Etaient présents:**

- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibetly, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP

**Etaient absents :**

- Mohmed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE**

***1°/-Réexamen*** de la lettre N°065/CMPM/SsouV reçue le 19 Mars 2013, demandant l'approbation du rapport d'analyse des offres techniques et financières relatives à l'appel d'offre pour l'aménagement de périmètres hydro-agricoles au profit des rapatriés du Sénégal.

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'analyse proposant l'attribution des lots comme suit :

- **Lot 3 :** réalisation des travaux du périmètre Hydro-agricole de Thienguel, superficie de 40 ha à la société MGS-TP pour un montant de 41.033.070 UM TTC avec un délai d'exécution de 03 mois à compter de la date de notification du marché.

*(Handwritten signatures in blue ink)*

- Lot 4 : réalisation des travaux du périmètre Hydro-agricole de N'diorol, superficie brut de 60 ha au groupement Nasr Mohamed Sayer/Saymex pour un montant de 112.179.000 UM TTC avec un délai d'exécution de 03 mois à compter de la date de notification du marché.
- Lot 6 : réalisation des travaux du périmètre hydro-agricole de N'Gourdiane, superficie de 70 ha à l'Ets Mohamed El hafedh Ould Ahmed Nouh, pour un montant de 80.643.600 UM TTC avec un délai d'exécution de 03 mois à compter de la date de notification du marché
- Lot 7 : réalisation des travaux du périmètre hydro-agricole de Senoukona Médina avec une superficie de 40 Ha à l'Ets Mohamed El hafedh Ould Ahmed Nouh pour un montant de 70.924.800 UM TTC et un délai d'exécution de 03 mois à compter de la date de notification du marché.
- Lot 8 : réalisation des travaux du périmètre hydro-agricole de M'bote avec une superficie de 81 ha à MGS-TP pour un montant 91.410.000 UM TTC et un délai d'exécution de 04 mois à compter de la date de notification du marché.

#### COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

2°-*Examen* de la lettre N°0153/CMP/SR reçue le 21 Mars 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres relatives aux travaux d'extension et d'aménagement des périmètres irrigués de Gouraye, Diaguily, et Moulessimou, dans le Guidimakha.

##### Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution provisoire du marché à l'Ets MAJID pour un montant de 470.881.874 UM TTC et un délai d'exécution de 6 mois.

3°-*Examen* de la lettre N° 0130/CMP/SR reçue le 17 Mars 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation relatif à l'équipement de 20 forages dans les Wilayas de l'Adrar, du Tagant, de l'Assaba et des Hodhs en 4 lots.

##### Décision

Ce point est reporté pour les compléments de dossier suivant :

- PV d'approbation dudit rapport d'évaluation.
- support de publication de l'avis d'appel d'offres

#### COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS SOCIAUX

4°-*Examen* de la lettre N°0152/CPM/SS reçue le 21 Mars 2013, demandant l'approbation du projet de marché passé par entente directe pour l'acquisition de deux véhicules au profil du projet WARCIP-MAURITANIE.

##### Décision





Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente directe passé avec la centrale d'achat des Nations Unies, sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES**

5°-*Examen* de la lettre N°434/CMSSBIE reçue le 18 Mars 2013, demandant l'approbation des projets de marché relatifs à l'audit des couts pétroliers encourus dans des blocs en Mauritanie (lot n°1, lot n°2, lot n°3 et lot n°4).

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits projets de marché des (Lots n°1, lot n°2, lot n°3 et le lot n°4), sous réserve de prendre en considération les observations en annexes.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA SNDE**

6°-*Examen* de la lettre N°209/CPMP/SNDE reçue le 17 Mars, demandant l'approbation du PPM de la SNDE pour l'exercice 2013.

**Décision**

Les informations fournies ne permettent pas à la CNCMP d'approuver ledit PPM pour les raisons suivantes :

- absence de budgets estimés
- sources de financement non précisées pour certains marchés
- manquements de certains éléments
- Planification des activités d'exploitation.

**LE PRESIDENT**

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



**Les membres du Comité Permanent**

Brahim Ould Hamed

Yacoub Ould Haïbetly

Ciré Amadou

Raïfa Mint Kassim